

Accord Handicap et lutte contre les discriminations février 2021

Le verre est à moitié plein !

La CFDT est satisfaite d'avoir, dès le départ, su faire émerger un front commun avec les autres délégations syndicales. Nous avons su rester unis, unanimes et solides face à la direction. Cette dernière ne voulait pas avancer, écouter et apporter des plus au personnel porteur de handicap ou victime de discrimination.

(suite dans documents)



Documents

[Accord Handicap et lutte contre les discriminations février 2021](#)